

Procès-verbal de la Réunion de Comité Local d'Examen du Projet Appui à l'Emploi

22-Janvier 2015

Objectif de la Réunion

Une réunion du Comité Local d'Examen du Projet intitulé Appui à l'Emploi s'est tenue dans les locaux du Ministère de Travail, chargé de la Réforme de l'Administration (MTRA). Cette réunion avait pour objectif d'examiner le contenu du PTA en vue de procéder à son approbation et signature.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- ❖ Mot d'ouverture d'Abdallah Ali Mohamed, Secrétaire Général du MTRA
- ❖ Intervention de René Guiraud, Représentant Résident Adjoint
- ❖ Présentation des activités
- ❖ Discussions et échanges
- ❖ Clôture de la réunion

1. Mot d'ouverture d'Abdallah Ali Mohamed, Secrétaire Général du MTRA

M. Abdallah a prononcé le mot d'ouverture de la réunion en remerciant le PNUD pour son appui à la formulation d'une stratégie nationale pour l'Emploi. Il a mentionné l'effort déployé par son ministère à la validation de cette stratégie. Il s'agissait pour lui de mettre en œuvre le Plan d'actions de la Politique d'Emploi en tenant compte du financement disponible.

2. Intervention de M. René Guiraud, Représentant Résident Adjoint du PNUD

M. René a intervenu pour situer la tenue de cette réunion dans le processus d'élaboration et de validation d'un document de projet. En effet, la réunion du Comité Local d'Examen du Projet est une étape obligatoire qui doit conduire à l'approbation et à la signature dudit projet. Il a rappelé l'objectif de cette réunion qui consiste à examiner les points suivants :

- Le concept du projet
- Les résultats escomptés
- La mobilisation de ressources
- Possibilité de Partenariat

Il a insisté sur la nécessité d'explorer la possibilité de nouer de partenariat avec d'autres bailleurs pour mettre en œuvre les activités requises par le Plan d'Action Opérationnel de la Politique Nationale de l'Emploi.

3. Présentation des activités requises dans le cadre du projet

Le Secrétaire Général du MTRA a fait part de la disponibilité de son Ministère à travailler avec le PNUD pour les questions de mobilisation de ressources et de Partenariat. Il a demandé Ali Mohamed Kamil de présenter les activités requises dans le Cadre du PTA.

Ce dernier a affirmé que les activités ont été tirées du Plan d'Action Opérationnel 2014-2019.

Le projet compte implémenter six grandes interventions à savoir :

1. Création et mise en place du dispositif institutionnel de mise en œuvre de la PNE
2. Renforcement des capacités techniques et humaines du dispositif institutionnel de mise en œuvre de la PNE
3. Mettre en place un système d'information du marché de Travail
4. Renforcement des capacités des institutions du marché de Travail
5. Communication, suivi et évaluation de la mise en œuvre du PAO/PNE
6. Enquête sur l'Emploi

Ali a ensuite détaillé les interventions mentionnées ci-dessus comme suit :

Pour la première intervention, il s'agit principalement de mettre en place l'unité de coordination et d'animation de la PNE au sein du MTRA en leur octroyant les équipements nécessaire à leur fonctionnement. L'appui à l'organisation de la réunion d'installation officielle des membres et du lancement des travaux du CNTEFP est également prévu.

Pour la seconde, troisième et quatrième activité, on prévoit :

- Le recrutement d'un consultant international qui appuiera la mise en place d'un observatoire national de l'Emploi et des qualifications
- La provision d'une formation sur le GAR au profit des personnels de l'unité de Coordination
- L'octroi des équipements à l'observatoire une fois créé

La cinquième intervention est consacrée à la communication de la mise en œuvre du PAO.

La dernière activité comprend la diligence d'une enquête sur l'emploi formel et informel.

4. Echanges et discussions

La présentation des activités ont suscités des nombreuses réactions et ont mis en exergue l'importance de mentionner l'apport financier du gouvernement qui appuie certains activités inclus dans le PTA.

M. René a déploré l'absence des éléments informant les cibles visés par le projet ainsi que les références dont le projet devrait se baser. Il a trouvé que ces éléments ne sont pas bien formulés et renseignés.

M. Harbi a affirmé que le projet n'est pas bien articulé dans son contexte, les objectifs et les bénéficiaires demeurent aussi vagues. Il a demandé aussi de préciser la nature de renforcement des capacités à fournir. Il trouve que la référence à la PNE n'est pas bien visible dans le document de projet.

Les discussions ont porté aussi sur l'enquête. Les participants ont soulevé les moyens techniques et financiers qu'un tel exercice requiert. La question de disposer le financement nécessaire pour mener à bien cet enquête a été posée. Ils se sont accordés à se renseigner auprès de la DISED.

Conclusions et Recommandations

Mr le Représentant Résident Adjoint et le secrétaire Général du MTR ont demandé les deux parties d'apporter les modifications demandées au document de projet. Ils ont aussi demandé de mentionner l'apport financier du gouvernement dans le PTA.

Ils demandent aussi à Madame la Représentant du PNUD d'approuver le document de projet en vue de procéder à sa signature le lundi 26 janvier 2015.

Séance de Clôture

M. le Secrétaire Général a clôturé cette réunion en remerciant le PNUD pour leur soutien constant à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

Annexe :

Fiche de présence de la réunion du Comité Local d'Examen du projet Appui à l'Emploi (CLEP)

Noms et Prénoms	Départements/Ministères/organisations	E-mail et téléphone
Abdallah Ali	Secrétaire Général du MTRA	
Rene Guiraud	Représentant Résident Adjoint, PNUD	Rene.guiraud@undp.org
Ali Mohamed Kamil	Conseiller Technique PNE/MTRA	Alimohamed.kamil@yahoo.fr
Charmarke Idriss	Directeur de l'INAP	
Houssein Ismail Aden	Directeur Général de l'ANEFIP	
Harbi Omar Chirdon	Spécialiste de Programme, PNUD	Harbi.omar@undp.org
Artan Said	Economiste, PNUD	Artan.said@undp.org
Charmarke Abdi Ainan	Assistant au Programme, PNUD	Charmake.abdi@undp.org

